



ISSN 2118-9064



# Newsletter

de l'Association des Anciens Élèves du Foyer de la Jeunesse Charles Frey  
et de l'Hospice des Orphelins de la ville de Strasbourg

## 148<sup>ème</sup> anniversaire de l'association

Le repas du 148<sup>ème</sup> anniversaire a eu lieu le dimanche 10 mars 2025 à midi avec une fréquentation exceptionnelle de plus de 100 convives, bien davantage que les premières années post Covid. Comme vous pouvez le constater sur les photos ci-contre la salle était bien remplie. De joyeuses retrouvailles et une belle tombola ont été les ingrédients d'une journée bien remplie.



## Dans cette newsletter une rétrospective 2024

L'association a soutenu financièrement une opération vente de fleurs le samedi 11 mai 2024. C'est dans la cour du Foyer que les jeunes et leurs éducateurs ont procédé à cette vente afin de financer un voyage à Paris à l'automne. Un véritable succès !



L'association a également soutenu l'équipe éducative pour l'organisation de la fête d'été du 3 juillet 2024 dans la cour arrière de l'établissement.



Retrouvez dans ce numéro le procès-verbal de l'assemblée générale - exercice 2024, ainsi que le carnet de famille.

En attendant de vous retrouver pour le 149<sup>ème</sup> anniversaire en 2026, je vous souhaite un bel été.



Christian PFEIFFER - Président



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025 Exercice 2024 – du 8 février 2025

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue dans la salle des fêtes du Foyer de la Jeunesse Charles Frey le 8 février 2025 à 14h30 devant une trentaine de membres présents.

### Personnalités officielles présentes :

- Monsieur Jean-Philippe MAURER, conseiller Collectivité Européenne d'Alsace et Président du Conseil d'Administration du Foyer de la Jeunesse Charles Frey,
- Monsieur Albert BUCH représentant le Président de la Passerelle d'Azur (ADEPAPE)

Monsieur Christian PFEIFFER, président de l'AAE, fait lecture des noms, prénoms et qualité des disparus en 2024. L'assemblée a observé une minute de silence.

Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG du 17 février 2024. La secrétaire, Yolande SCHAER, a lu le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 février 2024 qui n'a donné lieu à aucun commentaire. Le PV est accepté à l'unanimité.

### Rapport moral et d'activités exercice 2024.

Toutes les personnes présentes avaient à leur disposition un rapport écrit, complet qui a été lu et commenté par le président. (à consulter sur le site de l'AAE <https://associationanciensfoyercharlesfrey.fr/>)

### Rapport financier exercice 2024.

La trésorière Francine MORILLE a commenté le bilan présenté. Elle a insisté sur le compte de résultat où toutes les dépenses sont détaillées notamment celles de la fête des Anciens du 147<sup>e</sup> anniversaire de notre association du dimanche 10 Mars 2024 au Restaurant « Au Cerf d'Or » à Strasbourg. L'ensemble des autres dépenses concernant le fonds de secours, les dépenses de fonctionnement et les frais de communication à destination des membres ont été présentés. Toutes ces dépenses sont légalement obligatoires puisqu'elles figurent dans les missions et les statuts de l'Association.

### Rapport des commissaires aux comptes exercice 2024

Madame Marianne KURTZ et Monsieur Bruno ZIEDS, ont effectué, le 22 janvier 2025 en présence de la trésorière Francine MORILLE et du Président Christian PFEIFFER, la vérification ligne par ligne de l'ensemble des écritures comptables (dépenses et recettes).

Ils attestent que :

- l'examen approfondi des livres et des pièces justificatives a démontré la bonne tenue des comptes et l'exactitude des renseignements fournis dans le bilan financier de l'association. Les charges et les recettes ont été correctement enregistrées dans les comptes 2024.
- les recettes s'élèvent à 13274,70€.

Les dépenses s'élèvent à 15218,89€ avec un résultat négatif de 1944,19€.

- L'association a perçu 958 € de dons et legs pour l'année 2024.

Un reçu fiscal est envoyé aux donateurs. L'association est tenu de déclarer aux services fiscaux en fin de chaque année, le montant des dons perçus.

- L'Assemblée Générale a donné « quitus à la gestion de la trésorière » par un vote à l'unanimité.

Yolande SCHAER - secrétaire



## L'association en chiffres

Nombre d'abonnés à la Gazette :	400 envois p/poste
Nombre de cotisants 2024 :	62 personnes
Membres Facebook Association :	376 followers
Membres Facebook Foyer Charles Frey :	577 membres

## Cotisation annuelle : 10 €

L'AG du 8 février 2025, a fixé la cotisation annuelle à 10 €

## Site internet

L'association a relooké son site internet.

<https://associationanciensfoyercharlesfrey.fr/>

## ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

### décès 2024 / 2025

Suzanne ANTONI	29/09/2024 à 87 ans
Pierrette TRIHOREAU	18/12/ 2024 à 81 ans
Monique WECHSLER née Moemersheim	10/03/2025 à 82 ans
Charlotte METZ	03/04/ 2025 à 86 ans
Bernard RUDLOFF	04/04/ 2025 à 78 ans
Alain GASSER	02/06/2025 à 61 ans
Jean-René SCHAEILLER	22/06/2025 à 63 ans
Marguerite JENCK	23/06/2025 à 87 ans
Patrick SCHELL	02/07/2025 à 69 ans
Jeanine KUHLEN	28/06/2025 à 76 ans

**Faire un don :** vos contributions financières nous aident à réaliser nos projets et à soutenir nos bénéficiaires.

En devenant membre de notre association, vous montrez votre soutien continu et vous avez la possibilité de participer à nos assemblées générales et de voter les décisions importantes.

## Appel à cotisation et dons

### COTISATION ANNUELLE : 10,00 €

- Je verse ma cotisation annuelle : \_\_\_\_\_ €

- Je verse un don déductible des impôts :  
(de l'Impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable).  
Votre don (**minimum 20 €**) donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Montant : \_\_\_\_\_ €

Prénom Nom, \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

### Coupon à renvoyer avec votre chèque à

Ass. des Anciens Élèves du Foyer Charles Frey  
24, rue de Douillac - 67610 LA WANTZENAU